

---

# Das *APCS* Bulletin

Avis officiel de l'Association des Professeurs de Chant de Suisse

---

Juni 1999

Nr. 43

## Lettre du Président...

Chers collègues,

Pour une fois, je me permets d'investir cette colonne pour m'adresser à vous et pour vous saluer cordialement en qualité de Président par intérim de l'APCS. Pendant dix ans, cet emplacement a été associé de manière indissoluble à la personne de notre Président, Jakob Stämpfli, et vous avez certainement encore en mémoire l'une ou l'autre de ces paroles vigoureuses qui ont ponctué ses articles, que l'on croyait entendre résonner distinctement, portées par sa voix de basse sonore.

En décembre 1988, le numéro 1 du bulletin de l'APCS est paru; sous le titre «Lettre du Président», une information complète du Président fondateur de l'APCS sur la naissance de l'European Voice Teachers Association. Dix ans plus tard, en décembre 1998, notre Président fait ses adieux dans le bulletin numéro 41 avec un intéressant article «Béni soit / honni soit le pianiste, lorsque...» en formant des vœux pour l'avenir heureux de l'APCS. Merci de tout coeur, Jakob, pour ton engagement pour la cause de l'APCS pendant toutes ces années!

Plus tard, nous saisissons l'occasion de creuser le passé un peu plus profondément. A présent, nous sommes appelés à prendre en mains le gouvernail et à maintenir

l'APCS à un bon niveau. Je dis bien «nous», car votre aide va m'être indispensable lorsqu'il s'agira d'affronter les problèmes qui nous attendent dans un avenir proche. La dernière réunion du Comité a révélé qu'il faut s'attendre à moyen terme à plusieurs démissions et à court terme à la répartition de certaines charges afin d'alléger celles de nos collègues. Ily a donc des changements à opérer dans le domaine administratif, et ceux-ci ne peuvent conduire à une solution satisfaisante qu'avec le soutien des membres.

Mais je considère que nous pouvons aussi profiter de cette brève étape pour réfléchir au chemin que va parcourir l'APCS vers le nouveau millénaire. D'une part nous sommes tenus de faire certaines déclarations de principe, d'autre part, nous ne pouvons pas ignorer les modifications structurelles survenues dans la composition de notre effectif de membres, dues à la croissance, et les nouveaux besoins que celles-ci entraînent. Il est possible qu'il faille formuler de nouveaux objectifs et trouver de nouvelles voies, ce qui ne veut pas dire qu'il ne vaut pas la peine de continuer à entretenir et à conserver ce qui a fait ses preuves. Trouver ce lien, en quelque sorte contribuer à établir un pont entre l'ancien et le nouveau, entre le présent et l'avenir me semble être une entreprise digne d'être formée, et c'est ainsi que je conçois cette présidence par intérim.

*Kurt Huber*

---